Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 25 (1995)

Heft: 12

Rubrik: Courrier : la télévision buissonnière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Télévision buissonnière

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance de votre article sur notre livre «La Télévision buissonnière». Il en rend compte avec honnêteté, respectant ainsi l'éthique professionnelle qui est habituellement celle de votre revue. Permettez-nous de répondre dans le même esprit aux quelques critiques que vous formulez à l'endroit de notre livre.

Le titre de votre article tout d'abord ne reflète pas le propos de «La Télévision buissonnière». En effet, nous ne rendons pas la TV responsable de quoi que ce soit, mais nous insistons au contraire sur les méfaits d'un média mal utilisé par des enfants livrés à eux-mêmes, mal exploité par des instances plus assoiffées de rentrées publicitaires que préoccupées de l'intégrité psychique de son jeune public. Nous ne la condamnons pas, mais dénonçons l'illusion des vertus éducatives du petit écran, incapable selon nous de développer les enfants qui ont besoin d'agir, d'essayer, de se tromper, pour apprendre.

(...) La Télévision buissonnière n'est pas un livre partial, comme vous le dites, mais engagé en faveur de l'enfant, ce qui suppose des choix. (...) Permettez-nous enfin de rappeler, puisque votre publication s'adresse aux aînés, le rôle primordial que peuvent jouer les grandsparents auprès des enfants en leur offrant justement cette présence, cette attention et cet amour dont ils ont infiniment plus besoin que de consommation passive de séries clés en main sur un petit, très petit écran.

Michael Pool La Robellaz 1417 Essertines

Homes et plaintes

Les établissements pour personnes âgées du canton de Fribourg, de nature publique ou privée, sont soumis à un contrôle exercé par la Direction de la santé publique et des affaires sociales en vertu de la loi relative à ces établissements et de la loi sur la police de la santé. Les droits de plainte et de recours sont donc expressément régis par ces lois, ainsi que par la loi sur les communes. Les personnes qui auraient des plaintes à formuler peuvent donc s'adresser au médecin cantonal ou à la Préfecture de leurs district.

Michel Boni, Pro Senectute Rue St-Pierre 10 1700 Fribourg

A regrets

A regrets, je ne renouvelle pas l'abonnement de mon épouse. Vu notre âge, 86 et 89 ans bien sonnés, nos yeux, malgré les lunettes, en sont la cause. Croyez, que ce n'est pas dans notre corbeille à papiers que se terminait le trajet de votre magazine, mais dans la boîte aux lettres d'un couple d'amis, qui lui le déposait dans un des locaux du Club des Aînés de Meyrin.

P. Santoux Rue des Vernes 6 1217 Meyrin

Souvenirs

En 1916, à la Place du Vallon, devant le petit train, se trouvait une usine, dans une maison grise à volets verts. Fabrique d'instruments de précision (compteurs à gaz) de M. Auguste Aubert. Il possédait aussi une imprimerie, dont M. Ulrich Bovey était le gérant, qui imprimait les cadrans des compteurs sur un papier épais, blanc. M. Aubert est mort subitement et, personne ne payant quoi que ce soit, l'Office des poursuites a tout vendu. Une maison de Zoug a racheté l'usine et le brevet. Quant à

l'imprimerie, un ami de M. Bovey l'a rachetée pour lui. En 1940, M. Auguste Masson, directeur de la Laiterie Agricole St-Martin a offert un local à celui-ci. En 1958 et 1977, après la mort des Bovey et Fils, M. Corboz l'a rachetée et à son tour à dû déménager, ce local devenant celui de la Police municipale.

Fernande Metzener-Bovey Rue de la Gare 10 1166 Perroy



L'Agenda des Aînés

Tous les dimanches soirs, de 21 h à 22 h, Daniel Fazan consacre une émission aux aînés de Suisse romande. En compagnie de ses invités, il évoque la vie culturelle et sociale des personnes âgées et il ne manque jamais de donner lecture de l'agenda complet des manifestations destinées aux retraités du pays.

Au cours de ce rendez-vous hebdomadaire, des aînés apportent leurs témoignages et parlent d'une époque révolue, à travers leurs souvenirs.

Enfin, les amateurs de jolies chansons et de belles musiques seront heureux d'écouter, tous les dimanches, des disques du passé. La nostalgie est au rendez-vous de L'Agenda des Aînés, mais aussi la joie et quelques touches de bonheur.

«L'Agenda des Aînés», dimanche 3, 10, 17 et 24 décembre, de 21 h à 22 h sur RSR La Première.

D'accord, pas d'accord!

Vous avez aimé un article, ou vous l'ayez détesté? Votre magazine GÉNÉRATIONS vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

Magazine GÉNÉRATIONS Rédaction Case postale 2633 1002 Lausanne